



MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS
DELEGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM//2017 DU 13 AVRIL 2017

| | |
|--|--|
| Désignation des Travaux | Travaux de réalisation d'une électrification rurale de 2700m dans le village Tamalong, Commune de Dibang, Région du Centre |
| Financement : | PNDP III (IDA) et Commune de Dibang |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | 120 jours |

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM//2017 DU 13 AVRIL 2017
Pour les travaux de réalisation d'une électrification rurale de 2700m dans le village Tamalong, Commune de Dibang, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Dibang, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Eséka), à partir du **13 Avril 2017** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'ELECTRIFICATION.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé** (Autorité Contractante) qui seront déposées à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Eséka), sis à l'ancienne Préfecture.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

| | |
|-------------------------------------|---|
| Date limite de réception des offres | Le 03 Mai 2017, à 12 heures précise |
| Lieu de dépôt des plis | Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé |

6. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Kellé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

| | |
|------------------------------------|---|
| Date et heure d'ouverture des plis | Le 03 Mai 2017, à 13 heures |
| Lieu d'ouverture des plis | Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé |

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé
(Autorité Contractante)
BARKA DONATIEN

01-48925/me



MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS
DELEGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 003 /DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2017 DU 13 AVRIL 2017

| | |
|--|---|
| Désignation des Travaux | Travaux de Construction d'un magasin de stockage avec un bloc latrines à deux (02) compartiments à Ndongo dans la Commune de Dibang, Région du Centre |
| Financement : | PNDP III (IDA) et Commune de Dibang |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | 120 jours |

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Dibang, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Eséka) sis à l'ancienne Préfecture, à partir du **13 Avril 2017** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé, Autorité Contractante, à déposer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Eséka), sis à l'ancienne Préfecture.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 003 /DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2017 DU 13 AVRIL 2017
Travaux de construction d'un magasin de stockage avec un bloc latrines à deux (02) compartiments à Ndongo dans la Commune de Dibang, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

| | |
|-------------------------------------|---|
| Date limite de réception des offres | Le 03 Mai 2017, à 12 heures |
| Lieu de dépôt | Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Eséka) |

6. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

| | |
|------------------------------------|---|
| Date et heure d'ouverture des plis | Le 03 Mai 2017, à 13 heures |
| Lieu d'ouverture des plis | Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé |

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Kellé
(Autorité Contractante)
BARKA DONATIEN

01-48925/me